



Godec Xavier : Né le 25-10-1923 à Pont-Croix ; licence d'histoire ecclésiastique (Rome) ; ordonné prêtre le 1er juillet 1947 ; septembre 1947, étudiant à Rome ; septembre 1949, professeur au collège Saint-Louis à Brest ; septembre 1950, professeur au petit séminaire de Pont-Croix ; Août 1957, vicaire à saint-Mathieu de Quimper ; septembre 1958, "fidei donum" à Brazzaville (Congo) ; octobre 1965, professeur à l'école Saint-Yves de Quimper ; juillet 1968, "fidei donum", professeur au petit séminaire de Brazzaville ; 1972, en congé à la maison de Roz-Avel à Quimper ; octobre 1973, vicaire à Moëlan-sur-mer ; juin 1977, vicaire à Châteaulin ; Août 1981, aumônier à l'hôpital de Douarnenez ; novembre 1986, aumônier à l'Hôpital et à la communauté augustine du Clos à Douarnenez ; septembre 1998, se retire à Pont-Croix puis en 2001 à la maison de Missilien de Quimper; décédé le 4-11-2001.

Étude : *Quimper et Léon*, 2002, p. 27.

*Extraits de l'homélie de M. l'abbé Louis Bideau aux obsèques de M. Xavier Godec, en la chapelle Saint-Vincent de Pont-Croix, le 6 novembre 2001.*

Voici Xavier Godec revenu dans sa paroisse natale, dans sa famille où l'on savait travailler le bois comme chez le charpentier de Nazareth...Voici Xavier revenu dans cette chapelle de Saint-Vincent, où, adolescent, il a pu découvrir progressivement la question de Jésus dans l'évangile : « *Que cherchez-vous ?* » et l'invitation « *Venez et vous verrez* ». Terminant ici son année de rhétorique, il dut aller faire une année de philosophie au collège de Lesneven avant d'entrer au Grand Séminaire de Quimper. C'est là que Xavier a pu préparer sa réponse à ce « *Venez et vous verrez* ».

Dès son plus jeune âge, Xavier a souffert de cet asthme qui l'obligeait à renouveler fréquemment des pulvérisations pour retrouver son souffle... et cela a duré toute sa vie.

1947, c'est l'ordination sacerdotale pour près de 40 séminaristes à la cathédrale de Quimper. Terminant ses études d'histoire de l'Église à Rome, Xavier est nommé professeur au Collège Saint-Louis de Brest, puis au Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix, avant d'être vicaire à Saint-Mathieu de Quimper.

1957, c'est l'appel du Pape Pie XII dans l'encyclique « Fidei donum ». Xavier y répond et gagne alors le Congo-Brazzaville, où lui sont confiées différentes classes au collège Chaminade des Marianistes. Xavier a beaucoup apprécié cette partie de son ministère sacerdotal. Ses élèves le lui ont bien exprimé. Voici ce qu'écrivait l'un d'entre eux : « *C'est grâce à Monsieur l'abbé Godec que je suis devenu un chrétien connaissant ses responsabilités* ». Et un autre : « *Monsieur Godec nous a partagé ses connaissances pour que nous devenions un jour les prêtres dont a besoin le Congo...* » et il continuait « *Monsieur Godec, votre souvenir subsistera à jamais dans cette maison... Nous vous souhaitons une parfaite guérison* ». Cet élève fait allusion à ce mal qui le rongera jusqu'à ces derniers temps.

Revenu dans le diocèse de Quimper, il apporte son concours à la vie des paroisses de Moëlan-sur-Mer, puis de Châteaulin et de Port-Launay. Par la suite il est au service des personnes malades, à l'hôpital de Quimperlé, puis à l'hôpital de Douarnenez. Beaucoup de visiteurs de malades ont constaté le rayonnement de son sourire sur les visages de ceux qui lui étaient confiés. Pour ceux-ci, il imaginait des montages musicaux pour accompagner les offices liturgiques dans les différentes maisons de retraite...

Que Notre-Dame de Roscudon, dont la fontaine coule près de sa demeure familiale lui donne maintenant de vivre en plénitude ce qu'il a pressenti durant son existence terrestre. Qu'après ses parents, son frère et sa sœur, Stanis, Agnès, « il prenne la main secourable de Marie », celle qui nous introduit dans la vie du Ressuscité de Pâques, là où il n'y a plus de douleurs, mais une joie, une paix

que rien ne peut nous ravir. Cette foi repose sur la parole de Jésus « prêtre pour l'éternité », celui qui, la veille de sa mort a ainsi prié pour ses apôtres, ceux qu'il envoyait « par le monde entier proclamer l'évangile à toutes les créatures ». Il disait : « *Père, selon le pouvoir sur toute chair que tu as donné à ton Fils, que celui-ci donne la vie éternelle à ceux que tu lui as confiés.* »

*Quimper et Léon*, 10/01/2002, p. 27.

